

## **Avis d'Appel d'offres (AA0)**

### **Commune de Bignona**

#### **Avis d'Appel d'Offres n°**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Sud quotidien n° 9469 du 18 décembre 2024.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Annuel d'Investissement (P.A.I.) et sur financement du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN), la commune de Bignona prévoit de réaliser les travaux de construction de murs de clôture d'école, de salle d'observation et de guichet et travaux de réhabilitation de bibliothèque, de classes et d'entretien de marchés.

La Commune de Bignona sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **travaux de construction des murs de clôture des écoles de Kdiamor, de Manguiline 3, construction de la salle d'observation du poste de sante de Manguiline, travaux complémentaires de la salle d'observation et construction du guichet du poste de santé de Badioncoto, réhabilitation de la bibliothèque municipale et des classes de l'école Manguiline 3 et d'entretien des marchés.**

Le marché est constitué de huit (08) lots;

1- La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles;

2- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation des Marchés de la Commune de Bignona, sise à la Maison de l'Innovation en face Croix rouge. Tel: 77491 45 04 et auprès du Secrétaire Municipal de la Mairie de Bignona, avenue Emile Badiane - Région de Ziguinchor - Tél. 77 447 09 51 tous les jours ouvrables et prendre connaissance des documents d'appel d'offre à l'adresse mentionnée ci-dessus de 08 heures à 13 heures et de 14 heures 30 à 17 heures.

3- Les exigences en matière de qualification sont :

Les exigences en matière de qualification sont :

- Avoir réalisé 03 marchés de construction au cours des 03 dernières années (2022-2023-2024)

- Disposer du personnel technique pour la réalisation des travaux

conformément au dossier d'appel d'offres

- Disposer des équipements et matériels permettant de réaliser les travaux conformément aux spécifications techniques

- Produire des attestations justificatives qu'il a satisfait à ses obligations à l'égard de la Caisse de Sécurité Sociale (CSS), de l'Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES), Attestation de Non Faillite (ANF) des services chargés des recouvrements fiscaux (QF) et de l'inspection du Travail (IRT). Cette disposition ne s'applique qu'aux candidats sénégalais ou ayant un établissement d'activité au Sénégal.

NB : Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après auprès du Secrétaire Municipal de la Mairie de Bignona, avenue Emile Badiane - Région de Ziguinchor - Tél. 77447 09 51 contre un paiement non remboursable de trente mille (30000) francs CFA. Le paiement se fera en espèces.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 22 avril 2025 à 15 heures 30 minutes.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse suivante: salle de délibération de la Mairie de Bignona, le 22 avril 2025 à 15 heures 30 minutes précises.

La période de validité de l'offre sera de quatre-vingts (90) jours y compris si la durée de validité de l'offre est prolongée selon les propositions de la clause 19.2 des IC.

Conformément à l'arrêté n° 007120 du 23 mars 2023 les garanties de soumission ne sont pas requises.

Bignona, le 17 mars 2025

Le Maire